

Agir Ensemble

La vie économique de la ville, c'est important

La cérémonie des vœux a donné une occasion de mettre à l'honneur les acteurs de la vie économique loos-soise.

Les nouvelles activités témoignent de la dynamique de la ville et de l'attractivité dont elle bénéficie. C'est un message d'encouragement quant aux efforts déployés pour en améliorer la qualité : nouveaux logements, traitements des rues et des trottoirs, espaces verts, fleurissement...

Pour la population, c'est un confort de vie amélioré. Plus d'activités, c'est une offre de commerces proches de son domicile, c'est également plus d'emplois de proximité. Est-il logique en effet de passer quotidiennement deux heures sur la route pour avoir la possibilité de travailler ? Le résultat est dramatique : saturation des voies, stress, pollution automobile et réchauffement climatique, surconsommation et endettement des ménages... Le rôle de la municipalité, c'est aussi cela : créer les conditions permettant à ceux qui le souhaitent de travailler à proximité de chez eux.

De plus, le maintien de nos commerces habituels, les entreprises de la ville, les récentes créations sont autant de moyens de recréer des liens entre les personnes, de développer nos relations humaines, d'éviter le repli sur soi.

Un travail vient de commencer avec les entreprises et les commerçants, en collaboration avec la mairie, pour créer du lien entre tous. Une meilleure signalétique, un répertoire des entreprises, des regroupements d'activités pour organiser des filières déchets, la perspective d'une

relance d'une union commerciale sont des pistes abordées à l'occasion de deux réunions.

Maintenant, il va falloir se mobiliser, s'organiser et réfléchir pour transformer ces idées en réalisations. Plusieurs acteurs économiques locaux semblent vouloir jouer le rôle de courroie d'entraînement, espérons qu'ils seront suivis par leurs pairs ; en tous cas, la municipalité les aidera.

Rappelons enfin à ceux qui pleurent sur certaines disparitions de commerces que chacun de nous a un rôle à jouer dans leur maintien. Nos commerçants sont des gens disponibles qui proposent souvent des plages d'ouverture très larges, ce sont des professionnels qui privilégient la qualité et l'approvisionnement de proximité, ce sont des personnes que l'on connaît bien et avec qui la convivialité et l'échange sont possibles et qui participent à la vie municipale en aidant les associations par exemple (sponsoring). Ils sont indispensables à toute une catégorie de la population qui ne peut se déplacer dans les centres commerciaux ; par exemple : les personnes âgées, ceux qui n'ont pas de véhicule automobile, les personnes à mobilité réduite. Pour tout cela, ils méritent que nous leur soyons fidèles.

Avoir des entreprises et des commerces de proximité, c'est participer à un souhait, j'imagine partagé par tous, qui est de garder à Loos-en-Gohelle l'image d'une ville à taille humaine.

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Assurance maladie : des démarches sans vous déplacer

Vous avez besoin d'une attestation, vous souhaitez commander des formulaires, vous désirez de la documentation, vous voulez signaler votre changement d'adresse...

Appelez le **0 820 904 196** (0,118 €/mn depuis un poste fixe).

En composant ce numéro, vous évitez un déplacement et une attente aux guichets de votre agence d'assurance maladie. Vos demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais.

Nouveau site de la CommunAupole

Le nouveau site de la CommunAupole de Lens-Liévin est désormais consultable à l'adresse suivante : www.communaupole-lenslievin.fr

Bon surf !

Questionnaire Jeunesse : date limite le 15 mars

En 2007, la commune et la CAF s'associent pour mettre en place le Contrat Enfance Jeunesse, des actions éducatives et de loisirs durant le temps libre des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans.

Trois questionnaires sont actuellement diffusés pour recueillir les avis, attentes et besoins des jeunes et des familles. Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez encore vous procurer les questionnaires en mairie jusqu'au 15 mars. Pour plus de renseignements contactez Véronique Sellez, coordonnatrice temps libre au 03 21 69 88 77.

Petite enfance : recherche personnel

Le service petite enfance de la commune recherche pour un contrat de remplacement de congés maternité une personne possédant soit le BAFA, soit un CAP Petite Enfance ou un BEP Sanitaire et Social. Il s'agit d'un contrat de 20 heures par semaine, pour 3 mois maximum.

Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae à :

Monsieur le Maire – Place de la République – 62750 Loos-en-Gohelle

Conciliateur de justice

Monsieur Vandaele, Conciliateur de Justice, tiendra sa permanence les 2^e et 4^e mardis du mois à partir de 14h, au Point Accueil Communal, place de la République à Loos-en-Gohelle.

Il aura pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, la résolution des conflits, litiges quotidiens, petits contentieux par la voie de la conciliation.

Enquête sur le bien-être dans la commune

Dans le cadre de la réflexion sur le développement durable, cinq étudiants de l'université de Lille 1 travaillent à l'élaboration d'indicateurs sur la qualité de vie et le bien-être à Loos-en-Gohelle. Ils iront à votre rencontre dans votre quartier pour recueillir vos impressions concernant ce sujet. Ils seront munis de leur carte d'étudiant de l'Université de Lille 1.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

La question du mois qui dérange...

Les nomades (suite)

Vous nous avez dit : "Les nomades se sont installés durant plusieurs jours sur le parking du collège et ont perturbé la vie du quartier".

Nous en avons récemment parlé dans Agir Ensemble n°38, le problème de l'occupation sauvage de terrains, communaux ou non, par les nomades est récurrent et concerne toutes les communes environnantes. Cette fois, c'est le parking du collège qui en a fait les frais, ainsi que les riverains alentour. Et comme à chaque fois, la commune a répété la procédure légale : demande d'intervention des services de police, constat d'huissier, procédure judiciaire pour l'obtention d'une ordonnance du tribunal signifiant l'expulsion, dépôt de plainte pour dégradations. Suite à cette procédure (qui dure environ 15 jours), le maire doit alors requérir les services de police pour l'expulsion ; ceux-ci sont donc envoyés sur l'ordre du commissaire.

Les caravanes ont quitté le centre ville — qui est, soulignons-le, relativement préservé de ces occupations sauvages par rapport à d'autres quartiers de la commune. Mais il n'ont pas quitté Loos puisqu'ils se sont installés... sur le 11/19. La CommunAupole, propriétaire des lieux, a donc, elle aussi, engagé la même démarche de demande d'expulsion...

La Shoah, du 14 mars au 13 avril

Cette année, Le Printemps des Poètes et le programme d'actions sur la Shoah se rejoindront à travers un ensemble de manifestation. La bibliothèque accueillera deux expositions :

- une exposition de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation "**La déportation dans les camps nazis**" : comprenant de nombreux documents (photographies, dessins de déportés, témoignages, cartes...), cette exposition replace la déportation dans le contexte historique et idéologique du nazisme, et donne des repères chronologiques.
- et une exposition du Comité de Sauvegarde de la **Rue Amelot** sur le réseau clandestin pendant la guerre : c'est derrière une couverture, le dispensaire "La mère et l'enfant" que **Rue Amelot**, organisation clandestine, a sauvé plus de 1 000 enfants, nourri des centaines de juifs pendant la guerre, fourni de faux papiers...

Ces expositions sont visibles du 14 mars au 13 avril, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La soirée "poésie et chansons", organisée avec la Maison Régionale de la Poésie aura lieu le **16 mars à 20h30** et aura pour thème "la chanson engagée et la Résistance".

Enfin, le **6 avril**, Loos-en-Gohelle accueillera deux "grandes dames" :

- **Madame Ida Grinspan**, auteur du livre "J'ai pas pleuré", lors d'une conférence au collège à **15h**. Née en 1929 à Paris, Ida est cachée à partir de juin 1940 dans un petit village des Deux-Sèvres. Sa mère est arrêtée lors de la rafle du Vel d'Hiv en 1942, son père réussit à se cacher jusqu'en 1944. Il sera déporté vers Auschwitz par un derniers convois qui quitte Drancy à l'été 1944. Tous deux seront exterminés à Auschwitz. Arrêtée à 14 ans en 1944, Ida sera déportée vers Birkenau au milieu d'un convoi de 1 500 hommes, femmes et enfants. A l'arrivée, elle fera partie des 61 femmes sélectionnées pour travailler dans le camp tandis que les autres seront envoyées vers les chambres à gaz. En 1945, elle sera soignée par les Soviétiques et rapatriée en avion vers la France. En 1988, Ida accompagne pour la première fois un voyage de lycéens à Auschwitz et depuis, ne cesse de témoigner devant des jeunes.
- **Madame Gabrielle Bouhana-Jacoubovitch**, fille de Jules Jacoubovitch, un des fondateurs du Comité de Sauvegarde de la rue Amelot, qui a eu la chance d'échapper à la mort et qui en 1948, pour que tout ce que ses compagnons ont accompli ne tombe pas dans l'oubli, pour témoigner de leur combat généreux, a écrit un livre témoignage, base de l'exposition. Sa fille apportera un éclairage sur le travail réalisé par ce réseau clandestin lors du **vernissage** des deux expositions qui se déroulera à **18h** à la médiathèque municipale.

Le geste malin : l'énergie

☺ Le chauffage est une part importante de la facture d'énergie : augmenter la température d'1°, c'est 7% de consommation en plus. 19° ou 20° dans les pièces de vie, 16° pour dormir, c'est suffisant...

En plus, on dort mieux dans une pièce plus fraîche !

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Mars 2007

Mercredi 7 mars

15h, logement-foyer Voltaire Leclercq – **Après-midi en chansons avec Anne et Hélène à l'occasion de la Fête des Grands-Mères**

Vendredi 9 mars

salle Varet – **Tournoi de foot organisé par le FJEP**

Vendredi 16 mars

20h30, bibliothèque – **Spectacle poésie et chansons sur le thème : "La chanson engagée et la Résistance"**
18h30, foyer Omer Caron – **Assemblée Générale de l'association Kabé-Bénin**

Dimanche 18 mars

foyer Omer Caron – **Loto organisé par l'US Saint-Maurice**

Lundi 19 mars

Monument aux Morts – **Commémoration de la fin des combats d'Algérie**

Mercredi 21 mars

18h30, salle d'Honneur de la mairie – **Conseil Municipal**

Samedi 24 mars

foyer Omer Caron – **Repas du Basket-Club Loossois**

Vendredi 30 mars

19h, Chaîne des Terrils – **Conférence "Les batraciens et les zones humides" suivie d'une visite découverte sur le 11/19**

début Avril 2007

Dimanche 1^{er} avril

foyer Omer Caron – **Concert de l'harmonie La Concordia organisé par les Anciens Combattants**

Vendredi 6 avril

15h, collège René Cassin – **conférence de Mme Ida Grinspan, ancienne déportée**
18h, bibliothèque – **vernissage des expositions "Rue Amelot et "La déportation dans les camps nazis" (voir en page 3)**



Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire). Vous y êtes cordialement invités.



Sortie spectacle à Arras le 4 avril

Le CLAG (Comité Local d'Actions Gérontologiques) propose d'organiser une sortie spectacle à Arras. Au programme, "**Aye Aye Aye Mexico**", une comédie musicale avec 18 artistes. Cette sortie aurait lieu le mercredi 4 avril.

- ☛ **Participation** (comprenant le transport en autocar et le spectacle) : 20 €.
- ☛ **Inscriptions** avant le 15 mars au 03 21 78 64 69 (Brigitte ou Marie-Jo).
- ☛ Cette sortie est proposée sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Sortie foot Lens-Sedan le 10 mars

Une sortie est prévue pour le match de football Lens-Sedan le 10 mars. Destinée aux 8-16 ans, elle est gratuite et sera encadrée par les animateurs du local jeunes et des bénévoles.

- ☛ **Inscriptions** au Local Jeunes halle Salengro ou salle Dubois aux heures d'ouverture (demander Julie) avant le 9 mars.
- Si des parents souhaitent accompagner leurs enfants et aider à l'encadrement du groupe, l'entrée est également gratuite pour eux. **Contactez Julie au 06 75 03 54 20.**